



TOURISM INDUSTRY
ASSOCIATION OF **CANADA**

ASSOCIATION DE L'INDUSTRIE
TOURISTIQUE DU **CANADA**

BAROMÈTRE DES TENDANCES DES VISAS

ANALYSE DU RENDEMENT DU TRAITEMENT DES VISAS DE VISITEUR AU CANADA



TOURISM INDUSTRY
ASSOCIATION OF CANADA
ASSOCIATION DE L'INDUSTRIE
TOURISTIQUE DU CANADA

🌐 tourismcan.ca | tiac-aitc.ca
1300-180 Elgin St.
Ottawa, ON K2P 2K6
TIAC_Advocacy@tiac-aitc.ca

MESURES RECOMMANDÉES

- 1 Élargir l'admissibilité à l'autorisation de voyage électronique (AVE) à d'autres pays où les objectifs de sécurité peuvent être atteints.
- 2 Respecter la norme de service publiée de 14 jours pour les visas de visiteur.
- 3 Ajouter une capacité de pointe ciblée aux équipes d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) pendant les périodes de pointe de traitement.



Le tourisme bâtit le
CANADA

RÉSUMÉ

La croissance économique du Canada repose en partie sur la capacité des visiteurs, des voyageurs de commerce, des investisseurs et des délégués à franchir les frontières de façon efficace, prévisible et sécuritaire. Le traitement des visas de visiteur n'est pas seulement une fonction administrative du système d'immigration du Canada ; il est un moteur essentiel de la compétitivité internationale du Canada, y compris dans le tourisme, l'attraction des investissements et la collaboration commerciale.

Le baromètre des tendances des visas de l'Association de l'industrie touristique du Canada enregistre et met à jour les données publiques sur les délais de traitement des visas de visiteur, favorisant ainsi des discussions politiques plus transparentes et pragmatiques. En conservant un historique des délais de traitement, l'outil de suivi permet de déterminer plus facilement où le rendement s'améliore, où il demeure incohérent et où des écarts persistent entre les normes de service attendues et les délais de traitement réels.

Ce document accompagne le lancement du baromètre. Il explique la raison d'être du suivi du rendement du traitement, décrit les répercussions des longs délais de traitement des visas sur le tourisme et l'activité économique en général, et recense trois domaines pratiques où une intervention fédérale permettrait de renforcer le système canadien de mobilité des visiteurs. Son objectif n'est pas de remanier en profondeur le cadre général des politiques de visas, mais d'encourager des améliorations ciblées qui rendent le système plus prévisible et plus adapté aux objectifs du Canada quant au tourisme, à l'économie et au commerce.

Trois priorités devraient guider l'action fédérale :

1. Élargir l'admissibilité à l'autorisation de voyage électronique (AVE) à d'autres pays où les objectifs de sécurité peuvent être atteints.
2. Respecter la norme de service publiée de 14 jours pour les visas de visiteur.
3. Ajouter une capacité de pointe ciblée aux équipes d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) pendant les périodes de pointe de traitement.



Le tourisme bâtit le
CANADA

POURQUOI CELA EST-IL IMPORTANT?

Le système de visas de visiteur du Canada joue un rôle direct dans le soutien du tourisme de loisirs entrant et d'un large éventail de voyages d'affaires, commerciaux et d'investissement. Les déplacements des visiteurs génèrent de l'activité économique et contribuent à bâtir des relations qui sous-tendent des retombées commerciales à long terme dans tout le pays. Lorsque des visiteurs potentiels au Canada (que ce soit pour des vacances ou des affaires) éprouvent des difficultés à planifier leur voyage et sont confrontés à l'incertitude quant aux délais d'obtention de leur visa, les répercussions négatives du traitement des visas dépassent largement le cadre du système d'immigration lui-même et touchent les entreprises et les collectivités partout au pays.

Cette situation est d'autant plus importante dans un contexte mondial concurrentiel. D'autres destinations s'efforcent de réduire les frictions dans les voyages transfrontaliers, d'améliorer la prévisibilité des services et de faciliter la mobilité à faible risque sans compromettre la sécurité. Le Canada a mis en place des approches plus efficaces pour certains groupes de voyageurs, mais le rendement du système de visas de visiteur dans son ensemble demeure inégal¹.

Pour l'AITC, cela souligne un important axe de plaidoyer. Le tourisme ne dépend pas uniquement de la commercialisation des destinations et de l'accès aérien. Il importe de savoir si les visiteurs potentiels peuvent obtenir les documents dont ils ont besoin dans un délai qui leur permet de prendre des décisions de voyage concrètes. Un registre public transparent du rendement du traitement permet de fonder les priorités sur des preuves plutôt que sur des anecdotes.



¹ Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, normes de service.

POURQUOI L'AITC LANCE-T-ELLE CET BAROMÈTRE?

L'AITC lance le baromètre des tendances des visas, afin de créer un registre clair et accessible des délais de traitement déclarés publiquement pour les visas de visiteur et les permis connexes². Cet outil ne remplace pas les rapports du gouvernement. Il s'agit plutôt d'un outil de responsabilisation pratique qui permet aux visiteurs, aux résidents et aux autres parties prenantes de suivre l'évolution du rendement au fil du temps et d'évaluer les changements dans le système de mobilité des visiteurs du Canada, ainsi que sa capacité à s'adapter aux pressions.

Les délais de traitement ne sont souvent abordés que de manière ponctuelle, ce qui rend difficile l'identification des tendances, des demandes saisonnières ou des problèmes persistants. Un historique hebdomadaire contribue à combler cette lacune. Il permet à l'industrie et au gouvernement de voir si les attentes publiées en matière de services sont satisfaites de manière cohérente, si le rendement varie considérablement d'un marché à l'autre et si les améliorations opérationnelles se traduisent par de meilleurs résultats.



Pour l'AITC, la valeur de cet outil est évidente : il apporte transparence, comparabilité et continuité à un dialogue qui a des répercussions concrètes sur la compétitivité touristique et la croissance économique en général.

² Immigration, réfugiés et Citoyenneté Canada, pages publiques sur les délais de traitement.

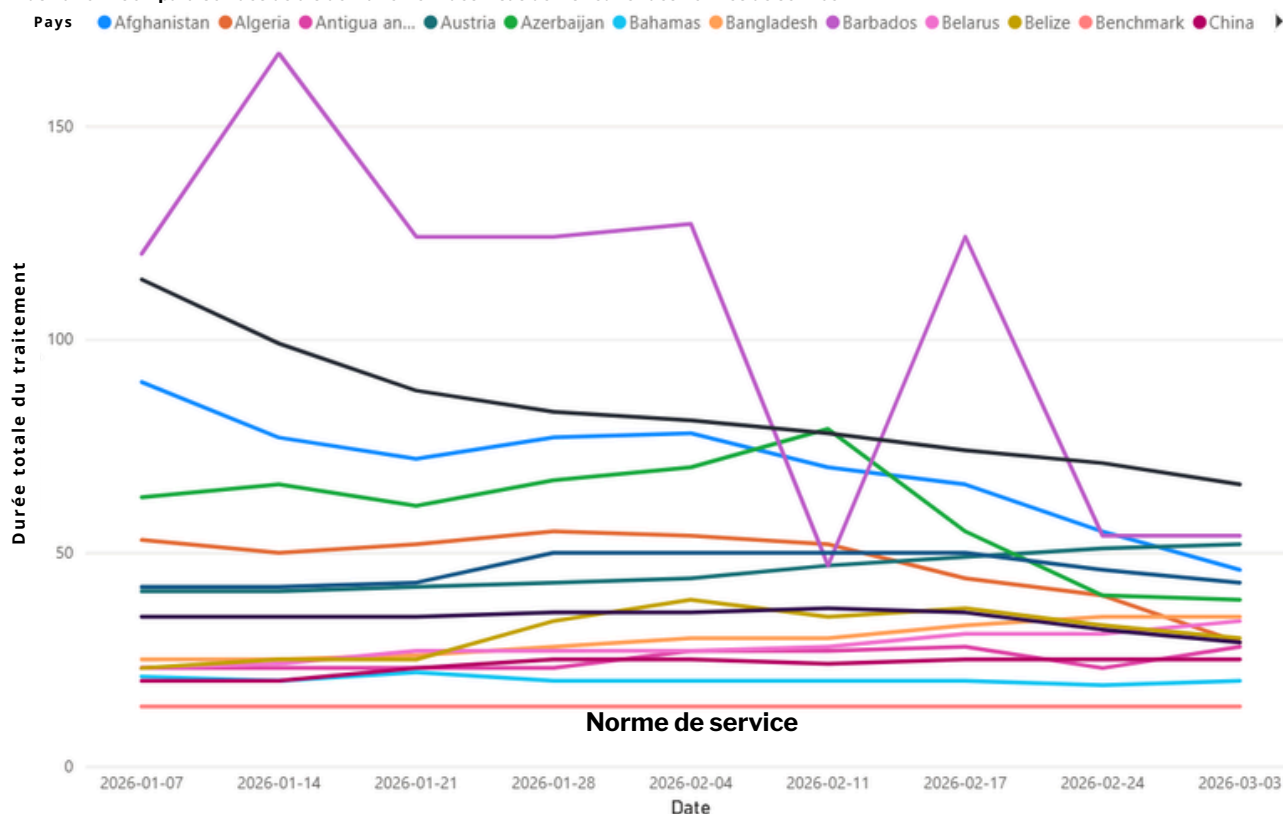
CE QUE MONTRE LE RENDEMENT ACTUEL

La situation actuelle est mitigée. Certains aspects du processus de délivrance des visas canadiens fonctionnent bien. Le système d'autorisation de voyage électronique (AVE) montre que le Canada peut traiter les voyages à faible risque de manière rapide et efficace grâce à un haut degré d'automatisation et à des attentes de service claires³. Les voies d'accès à l'AVE conditionnelles montrent également que le Canada peut simplifier le processus d'entrée pour certains voyageurs en provenance de pays soumis à l'obligation de visa, tout en maintenant les garanties d'admissibilité⁴.

Parallèlement, le rendement des visas de visiteur demeure inégal. La norme de service publiée par IRCC pour les nouvelles demandes de visa de visiteur provenant de l'extérieur du Canada est de 14 jours, mais le rendement actuel n'atteint pas systématiquement ce jalon⁵. Les délais de traitement publiés continuent également de varier considérablement d'un pays à l'autre et au fil du temps⁶. Cette incohérence a des conséquences importantes pour les visiteurs qui doivent prendre des décisions urgentes, qu'il s'agisse de voyageurs d'affaires ou de loisirs.

L'enjeu ne se limite pas à savoir si le Canada approuve ou refuse les demandes. Il s'agit de délais qui facilitent l'arrivée des visiteurs et la planification réaliste de leur voyage. Les délais de traitement longs ou imprévisibles constituent un obstacle, même pour ceux dont la demande d'entrée est finalement approuvée.

Illustration : Comparaison des délais de traitement des visas de visiteur et des normes de service



³ Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, normes de service.

⁴ Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, admissibilité à l'autorisation de voyage électronique et renseignements sur les voies d'accès à l'AVE conditionnelle.

⁵ Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, normes de service.

⁶ Immigration, réfugiés et Citoyenneté Canada, pages publiques sur les délais de traitement.

UN PROGRAMME D'ACTION PRAGMATIQUE

Le Canada n'a pas besoin d'une refonte complète de son système de visas de visiteur pour réaliser des progrès significatifs. Il a besoin de mesures ciblées qui améliorent la prévisibilité, réduisent les obstacles pour les groupes de voyageurs concernés et renforcent la capacité opérationnelle là où la pression est identifiée. **L'AITC recommande trois priorités.**

Élargir l'AVE à d'autres pays où les objectifs de sécurité peuvent être atteints

Le système AVE offre un exemple clair de ce à quoi peut ressembler un traitement efficace des demandes de visa de visiteur. Lorsque le risque peut être géré de façon appropriée au moyen de l'examen préalable et des renseignements existants sur la conformité, le Canada devrait élargir l'accès aux voies d'accès de type AVE à d'autres pays⁷.

Cela ne signifie pas affaiblir les mesures de filtrage de sécurité. Il s'agit plutôt de tirer parti des outils existants pour réduire les obstacles et les délais de traitement pour les voyageurs à faible risque, lorsque cela est justifié. Les voies d'accès conditionnelles à l'AVE démontrent déjà que le Canada est prêt à faire une distinction entre les groupes de voyageurs. Poursuivre cette approche permettrait d'améliorer la prévisibilité pour les voyageurs et de réduire la pression sur l'ensemble du système de visas de visiteur.

À terme, un élargissement des critères d'admissibilité à l'AVE pourrait mieux harmoniser le système d'entrée des visiteurs du Canada avec ses objectifs économiques en facilitant le choix du Canada comme destination pour le tourisme d'agrément, de commerce et événementiel par un plus grand nombre de voyageurs légitimes.



⁷ Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, admissibilité à l'autorisation de voyage électronique et renseignements sur les voies d'accès à l'AVE conditionnelle.

Respecter la norme de service publiée de 14 jours pour les visas de visiteur

Le Canada a déjà établi un point de référence public pour le traitement des visas de visiteur⁸. La priorité fédérale devrait maintenant être d'atteindre ce repère de façon cohérente.

Un système prévisible de traitement des visas est essentiel pour les voyageurs et pour les secteurs qui dépendent du tourisme international. Les décisions de voyage sont souvent prises dans des délais de réservation fixes. Les conférences, les circuits touristiques, les voyages en famille et les voyages d'affaires ne peuvent pas toujours soutenir des délais de traitement longs ou incertains. Si des normes de service sont publiées, elles devraient fonctionner comme des attentes réalistes plutôt que comme des objectifs illusoires. Le baromètre des tendances des visas contribue à cet objectif en facilitant la surveillance de l'évolution du rendement par rapport à cette norme.

Gérer les périodes de forte affluence grâce à des ressources supplémentaires ciblées

La pression sur le traitement des demandes fluctue au long de l'année. La demande touristique suit des variations saisonnières et le système de visas doit être doté des ressources nécessaires en conséquence. Lorsque des pics d'activité prévisibles surviennent, le gouvernement doit réagir en renforçant les effectifs, en gérant les files d'attente et en apportant un soutien opérationnel aux composantes du système les plus sollicitées.

Cela inclut la capacité de traitement de base et l'infrastructure de soutien qui peuvent ralentir les applications, y compris l'accès biométrique et la disponibilité des rendez-vous dans les marchés à forte demande. Le Canada a déjà démontré qu'il pouvait adopter des mesures ciblées et temporaires pour alléger la pression sur le traitement des demandes pour certains groupes de voyageurs, tout en préservant l'intégrité globale du système.

Un modèle de gestion des pics d'activité plus réactif améliorerait la qualité des services sans nécessiter une surcapacité permanente du système. Cela contribuerait également à réduire la volatilité qui rend la planification difficile pour les voyageurs et pour le secteur du tourisme.

⁸ Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, normes de service.

CONCLUSION

Le Canada a démontré sa capacité à faciliter efficacement le traitement des visas grâce à des voies simplifiées et pour des groupes ciblés. Le défi n'est pas de savoir si le Canada est capable d'offrir un système plus prévisible, mais de savoir si ce rendement peut être généralisé à l'ensemble des catégories de visas.

Pour l'AITC, l'objectif du baromètre des tendances des visas est de fournir un registre public et pratique du rendement du traitement, étayant ainsi les priorités stratégiques du secteur touristique et des intérêts économiques du Canada.

La réponse politique devrait être tout aussi pragmatique : élargir l'admissibilité à l'AVE lorsque cela est pertinent, respecter les normes de service publiées et allouer des ressources ciblées durant les périodes de forte demande. Ces mesures ne résoudraient pas tous les problèmes du système de visa de visiteur, mais elles le rendraient plus prévisible, plus efficace et mieux aligné sur les objectifs touristiques et économiques du Canada.